

Avis de consultation Projet QC-2020-02

Juin 2020

Avis est donné

- Aux entités inscrites au Registre des entités visées ;
- À la North American Electric Reliability Corporation, inc. (NERC) ;
- Au Northeast Power Coordinating Council, inc. (NPCC) ;
- Aux coordonnateurs de la fiabilité du NPCC ;
- À la Régie de l'énergie du Québec (la « Régie »).

Période de consultation : du 15 juin 2020 au 3 juillet 2020.

Objectif de la consultation

Conformément au processus établi par la décision [D-2011-139](#) de la Régie, le Coordonnateur de la fiabilité du Québec (le « Coordonnateur ») sollicite les commentaires des entités visées et des intervenants sur la norme suivante en vue de son éventuelle adoption par la Régie :

- Norme PRC 006 NPCC 2 — Délestage en sous-fréquence automatique

Le Coordonnateur demande aux entités visées de se prononcer sur la pertinence et les impacts de la norme de fiabilité à adopter. À cet effet, veuillez utiliser le formulaire de commentaire associé à la présente consultation sur le site Web du Coordonnateur de la fiabilité, à la page Consultation publique des entités (<http://www.hydroquebec.com/coordonnateur-fiabilite/consultation.html>). Veuillez prendre soin d'indiquer clairement sur quel document (et sur quelle section de celui-ci) portent vos commentaires.

Vous pouvez également transmettre vos questions et commentaires par courriel à fiabilite@hydro.qc.ca.

Documents

- Norme et annexe QC proposée ;
- Sommaire de la norme à adopter ou à retirer, y compris une évaluation préliminaire de la pertinence et de l'impact;